

Le Temps, avec l'ATS  
Mardi 5 août 2008

## Le libre choix de l'école divise les partis politiques

**EDUCATION. Le PDC, qui présente trois variantes, s'attend à de fortes divergences internes.**

Alors que la rentrée scolaire approche à grands pas, la question du libre choix de l'école refait surface. L'UDC et le PDC en discuteront à la fin du mois. En point de mire, les subventions aux établissements scolaires privés.

La question risque de donner du grain à moudre aux délégués démocrates-chrétiens, qui se réuniront le 30 août à Bâle. Vu les diverses opinions en présence, trois variantes leur seront soumises en matière de libre choix.

Quel que soit le résultat, le parti veut un enseignement public «fort». Les démocrates-chrétiens sont unanimes sur un point, selon leur document stratégique présenté lundi à Berne: pas question pour eux de retirer de l'argent aux établissements scolaires de l'Etat pour le verser aux écoles privées.

### **Système à deux vitesses?**

Les choses se corsent en revanche concernant le principe de l'école à fréquenter. La première variante soutient le libre choix intégral. La deuxième prône une voie médiane en autorisant les cantons à mener des expériences pilote incluant le libre choix du lieu de scolarité, tandis que la troisième option rejette toute ouverture dans ce sens.

Interrogé sur les forces en présence au sein du PDC, le président du parti suisse, Christophe Darbellay, pronostique «une assez grande résistance» contre le libre choix. «Mais il est important d'en discuter ouvertement», dit-il.

Le conseiller d'Etat Rainer Huber, en charge de l'instruction publique du canton d'Argovie, est en tout cas opposé à cette solution. Le libre choix de l'école s'accompagnera d'une «ghettoïsation» croissante et de la fermeture d'établissements, a-t-il averti lundi devant les médias.

Un avis contredit par son collègue de parti le conseiller national Gerhard Pfister (ZG). Pour le président de la Fédération suisse des écoles privées, le libre choix pourrait freiner l'avènement d'un système de formation à deux vitesses s'il est accompagné de la mise en place de chèques-formation.

### **Votations probables**

Selon ce principe, si les parents optent pour le privé, l'Etat prend à sa charge les coûts qu'aurait engendrés la fréquentation d'un établissement public. Papa et maman ne paieraient donc plus que la différence.

Contrairement aux démocrates-chrétiens, la position du PS sur le libre choix est claire: c'est un «non» catégorique. Pour le PS, les chèques-formation équivalraient à un subventionnement caché des écoles privées, sur le dos des établissements publics. Les radicaux tiennent un discours à peu près semblable. S'ils sont opposés au libre choix public-privé, les radicaux soutiennent en revanche une liberté de choix entre établissements publics. Enfin, l'UDC n'a pas encore parlé du sujet et devrait le faire le 23 août à Sursee (LU) lors d'un congrès extraordinaire consacré à l'école. Dans bien des cantons, c'est le peuple qui aura certainement le dernier mot.